

Validation

À l'issue de la formation, les stagiaires doivent valider les 10 modules de formation afin d'obtenir le DEAS, Diplôme d'Etat d'Aide Soignant de niveau 3. Diplôme ouvrant l'accès à la filière de formation socio-éducative.

L'évaluation de chacun des 10 modules comprend deux volets :

- **Appréciation (lieux de stages)**
- **Les évaluations en campus**
(épreuves écrites et orales)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CONTACTS

Pour tous renseignements complémentaires (contenu de la formation, lieux de stage, organisation au Campus, financement, ...),

Contactez l'équipe du Campus:

Coordonnées :

Campus du Vallon
2 chemin du Camp
15000 MAURS

☎ 04.71.49.04.79

✉ campusduvallon@adapei15.com

🌐 www.campusduvallon.com

🌐 www.adapei15.com



IMPRIME PAR L'ADAPEI DU CANTAL
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Campus du Vallon

Institut de Formation d'Aide Soignant

Centre de Formation
aux Métiers du Sanitaire
et du Médico-Social

DEAS

Diplôme d'Etat
d'Aide Soignant
(En Alternance)

Qualiopi
processus certifié

🇫🇷 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION



iFIR
l'apprentissage autrement
**ET SON RÉSEAU
PARTENAIRE**

✧ Qu'est ce que le métier d'AS

L'aide soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien être et à lui faire retrouver, dans la mesure du possible, son autonomie.

Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extra hospitalier, l'aide soignant participe, dans la mesure de ses compétences, et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.

✧ Les modules de formation

- Accompagnement Pédagogique Individualisé (35h)

- Suivi pédagogique individualisé des apprenants (7h)

- Travaux Personnel Guidés (TPG)

Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne (147h)

Module 2 : Repérage et prévention des situations à risques (21h)

Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne (77h)

Module 4 : Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (182h)

Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35h)

Module 6 : relation et communication avec les personnes et leur entourage (70h)

Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21h)

Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés (35h)

Module 9 : Traitement des informations (35h)

Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques (70h)

✧ DEAS - formation en contrat d'alternance

Que signifie faire une formation en alternance ?

Cela signifie que vous signez un contrat auprès d'une entreprise qui va vous salarier pour toute la durée de la formation. Vous pourrez maintenir ce contrat après la fin de la formation si tout se passe bien entre vous et l'employeur, c'est le but !

Nous bénéficions d'un réseau de partenaires et de lieux de stage vers lesquels vous orienter. Suite à votre admission chez nous, nous vous accompagnons dans vos démarches de recherche d'entreprises d'accueil à travers une série de tutorats individuels pour vous préparer aux entretiens. L'objectif, c'est la professionnalisation.

Un **CDD signé avant le démarrage de la formation**, qui pourra se convertir en CDI à l'issue du parcours, en fonction de la manière dont vous vous intégrez dans l'entreprise d'accueil.

Le coût de la formation est pris en charge à 100% : vous ne payez rien de votre poche et n'avez aucun financement à solliciter, quels que soient votre situation et votre statut.

Vous recevez une rémunération équivalente à un pourcentage du SMIC selon votre âge.

✧ DEAS - Modalités et entrée en formation

Signature du Contrat d'alternance à partir du 1er octobre pour une rentrée début janvier.

Durée

18 mois en alternance sous contrat d'apprentissage (770 heures de formation + 770 heures de stages dont une partie chez l'employeur)

Le Campus et l'IFIR t'accompagnent dans ta recherche d'entreprise.

Coût de formation

Formation financée par les OPCO.

Gratuite pour les apprenti-e-s.

Le bénéficiaire perçoit un salaire déterminé en % du SMIC.
Son montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.
Des dispositions contractuelles ou conventionnelles peuvent être plus favorables.

	L'APPRENTIE			L'ALTERNANT·E EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	Niveau de formation inférieur au BAC PRO ou titres professionnels équivalents	Niveau de formation BAC PRO et + (ou équivalents)
-18 ans*	27% du SMIC ou MC	39% du SMIC ou MC**	56% du SMIC ou MC**	55% du SMIC ou CC**	65% du SMIC ou MC**
19-20 ans*	43% du SMIC ou MC**	51% du SMIC ou MC**	67% du SMIC ou MC**		
21-25 ans*	52% du SMIC ou MC**	61% du SMIC ou MC**	79% du SMIC ou CC**	70% du SMIC ou MC**	80% du SMIC ou MC**
26-30 ans*	100% du SMIC ou MC**			85% du salaire conventionnel ou minimum du SMIC	

*Les majorations de salaire liées au passage d'une tranche d'âge à une autre prennent effet à compter du 1er jour suivant le jour où l'apprenti-e atteint 18 ans, 21 ans ou 26 ans.
**Salaire Minimum Conventionnel de la branche professionnelle concernée.

LIENS UTILES
Simulateur du calcul de rémunération et d'aides aux employeurs : https://alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/ | VALEUR DU SMIC au 1er janvier 2021 : 1 554,59€ BRUT pour 35h/semaine.

*Le Centre de Formation peut héberger les stagiaires en formation.
Certains stages peuvent être réalisés près du lieu habituel de résidence.*